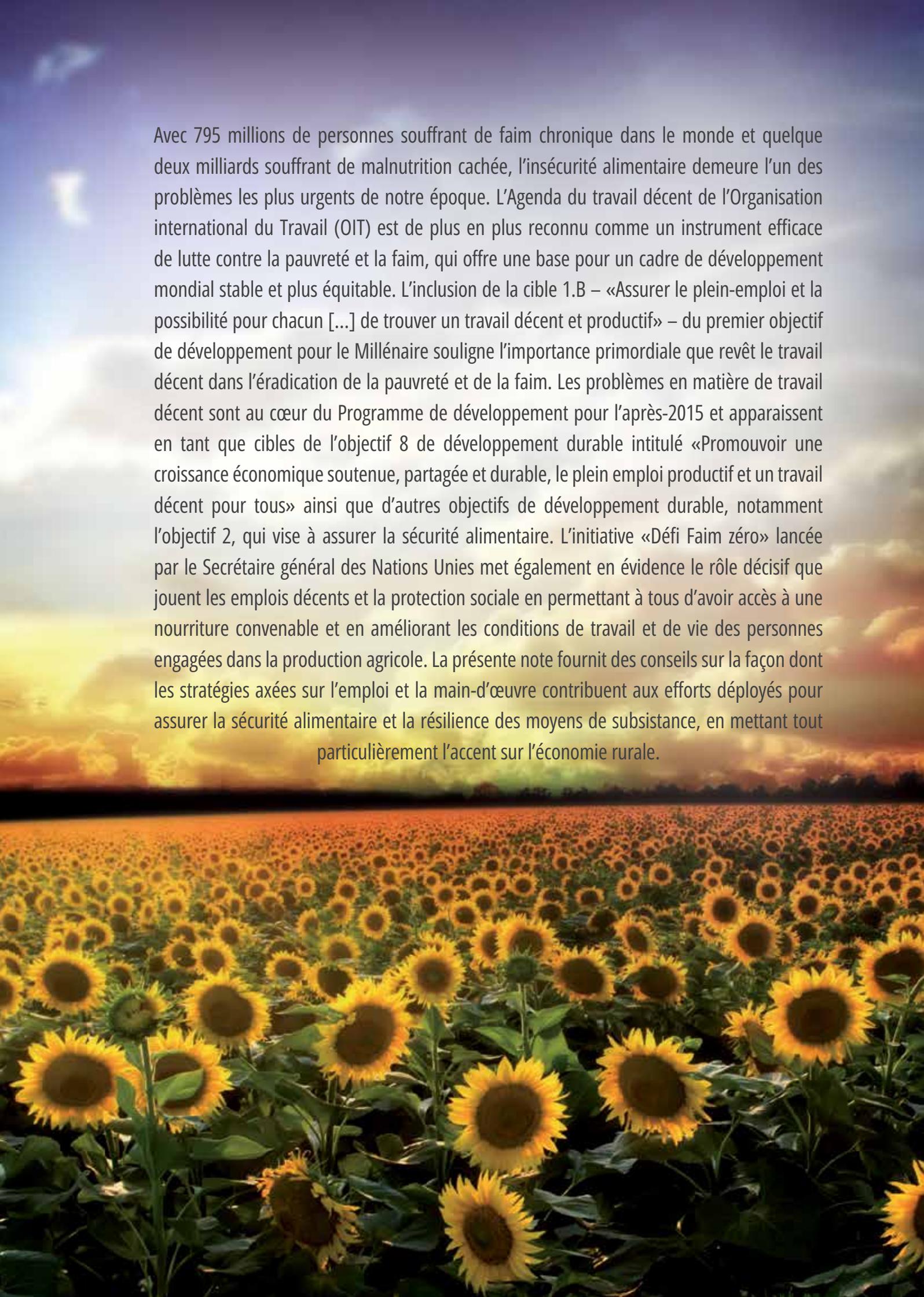




Bureau  
international  
du Travail

# Travail décent, sécurité alimentaire et résilience des moyens de subsistance en milieu rural

TRAVAIL DÉCENT DANS L'ÉCONOMIE RURALE  
NOTES D'ORIENTATION DES POLITIQUES

A vast field of sunflowers stretches across the foreground and middle ground, leading to a dark horizon line. The sky above is filled with dramatic, layered clouds, with a bright light source (the sun) breaking through on the left side, creating a warm, golden glow that illuminates the scene. The sunflowers are in full bloom, with bright yellow petals and dark brown centers. The overall atmosphere is one of natural beauty and agricultural abundance.

Avec 795 millions de personnes souffrant de faim chronique dans le monde et quelque deux milliards souffrant de malnutrition cachée, l'insécurité alimentaire demeure l'un des problèmes les plus urgents de notre époque. L'Agenda du travail décent de l'Organisation internationale du Travail (OIT) est de plus en plus reconnu comme un instrument efficace de lutte contre la pauvreté et la faim, qui offre une base pour un cadre de développement mondial stable et plus équitable. L'inclusion de la cible 1.B – «Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun [...] de trouver un travail décent et productif» – du premier objectif de développement pour le Millénaire souligne l'importance primordiale que revêt le travail décent dans l'éradication de la pauvreté et de la faim. Les problèmes en matière de travail décent sont au cœur du Programme de développement pour l'après-2015 et apparaissent en tant que cibles de l'objectif 8 de développement durable intitulé «Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous» ainsi que d'autres objectifs de développement durable, notamment l'objectif 2, qui vise à assurer la sécurité alimentaire. L'initiative «Défi Faim zéro» lancée par le Secrétaire général des Nations Unies met également en évidence le rôle décisif que jouent les emplois décents et la protection sociale en permettant à tous d'avoir accès à une nourriture convenable et en améliorant les conditions de travail et de vie des personnes engagées dans la production agricole. La présente note fournit des conseils sur la façon dont les stratégies axées sur l'emploi et la main-d'œuvre contribuent aux efforts déployés pour assurer la sécurité alimentaire et la résilience des moyens de subsistance, en mettant tout particulièrement l'accent sur l'économie rurale.

## 1. Logique et justification

Avec 795 millions de personnes souffrant de faim chronique dans le monde et quelque deux milliards souffrant de carence en micronutriments (malnutrition cachée), l'insécurité alimentaire demeure l'un des problèmes les plus urgents de notre époque<sup>1</sup>.

L'augmentation considérable des prix alimentaires entre 2006 et 2008<sup>2</sup> et la récession économique qui a suivi pèsent lourdement sur de nombreux ménages pauvres du monde entier et nuisent à leur emploi et à leurs revenus, dont une bonne partie est souvent consacrée à la nourriture. L'instabilité des prix alimentaires a un impact plus marqué dans les pays à faible revenu qui ne disposent que de maigres réserves alimentaires et où, en 2007 et 2008, la hausse des prix alimentaires aurait, selon les estimations, entraîné 105 millions de personnes en dessous du seuil de pauvreté, qui est fixé à 1,25 dollars E.-U.<sup>3</sup>. L'analyse de l'OIT confirme les effets négatifs de la pauvreté associés à une augmentation des prix alimentaires et montre qu'un nouvel accroissement de 30 pour cent des denrées alimentaires pourrait majorer les taux de pauvreté de trois pour cent dans les pays souffrant de pénurie alimentaire chronique, comme le Bangladesh ou le Malawi. Pour maintenir leur niveau de vie, il faudrait que les travailleurs mal rémunérés de ces pays puissent trouver l'équivalent d'une semaine d'emploi supplémentaire chaque mois<sup>4</sup>. En revanche, les bénéfices découlant de l'augmentation des prix des produits alimentaires profitent

à peine aux petits exploitants et producteurs agricoles, et ce sont essentiellement les groupes à revenus élevés, notamment les intermédiaires et les opérateurs sur les marchés financiers, qui en tirent profit. En outre, l'instabilité des prix dissuade les petits producteurs agricoles de faire des investissements qui pourraient accroître leur productivité et leur rendement, ce qui porte préjudice à la production et aux possibilités de travail décent<sup>5</sup>.

Il existe des liens de causalité entre, d'une part, la sécurité alimentaire et, d'autre part, la croissance économique et l'emploi. Ces liens sont bidirectionnels et se renforcent mutuellement<sup>6</sup>. Les effets négatifs de la malnutrition sur le capital humain, la productivité et la croissance sont de plus en plus connus. Des travailleurs mal alimentés peuvent coûter aux pays jusqu'à 20 pour cent en perte de productivité, que ce soit à cause de la dénutrition ou de l'excès de poids et de l'obésité, fléau qui touche un grand nombre de personnes, en particulier dans les économies industrialisées, mais aussi dans certains pays en développement<sup>7</sup>. Une étude visant à estimer l'impact économique de la sous-nutrition chez l'enfant dans un certain nombre de pays d'Afrique montre que les coûts en termes de santé, d'éducation et de productivité s'élèvent à 3,7 milliards de dollars E.-U. en Egypte (l'équivalent de 1,9 pour cent du PIB) et à 4,7 milliards de dollars E.-U. en Ethiopie (16,5 pour cent du PIB)<sup>8</sup>.

<sup>1</sup> Fonds international de développement agricole (FIDA), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM): *L'Etat de l'insécurité alimentaire dans le monde 2015: Objectifs internationaux 2015 de réduction de la faim: des progrès inégaux* (Rome, 2015); IFPRI: *Global Hunger Index: The Challenge of Hidden Hunger*, (Washington, DC, 2014).

<sup>2</sup> Au cours de la période allant de septembre 2006 à juin 2008, les prix internationaux des denrées alimentaires ont quasiment doublé. L'indice des prix des principaux aliments a augmenté de 78 pour cent, et celui des céréales et des huiles alimentaires a plus que doublé, FIDA: *Rapport sur la pauvreté rurale 2011*, Rome, 2010.

<sup>3</sup> Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et Banque mondiale: *Rapport de suivi mondial 2012: prix alimentaires, nutrition et objectifs de développement pour le Millénaire* (Washington, DC, 2012).

<sup>4</sup> BIT: «Investing in food security as a driver of better jobs», dans IIES: *Rapport sur le travail dans le monde 2011: Des marchés au service de l'emploi* (Genève, Institut international d'études sociales, 2011), p. 76.

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> FAO et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et al.: *Review of Opportunities for Economic Growth and Job Creation in relation to Food Security and Nutrition: Report to the G20 Development Working Group*, (septembre 2014), pp. 4-5. La préparation du rapport a été menée par la FAO et l'OCDE, avec des contributions du BIT, du FIDA, du Groupe de la Banque mondiale, etc.

<sup>7</sup> C. Wanjek: *Food at Work: Workplace solutions for malnutrition, obesity and chronic diseases* (Genève, BIT, 2005).

<sup>8</sup> Commission de l'Union africaine et al.: *Le coût de la faim en Afrique: l'incidence sociale et économique de la sous-nutrition chez l'enfant en Egypte, en Ethiopie, au Swaziland et en Ouganda*, Commission des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-ONU) (Addis-Abeba, 2014), p. 5. Il a également été prouvé que l'anémie chez l'enfant est associée à une baisse de 2,5 pour cent des salaires chez l'adulte. S. Horton et J. Ross: «The Economics of Iron Deficiency», dans *Food Policy*, 28 (2003), pp. 51-75.

## Travail décent, sécurité alimentaire et résilience des moyens de subsistance en milieu rural

Pour réduire efficacement l'insécurité alimentaire, la croissance économique doit être inclusive et bénéficier aux pauvres en leur offrant davantage de possibilités d'emploi ainsi que des revenus plus élevés. Les données montrent qu'une croissance agricole déterminée par la croissance de la productivité de la main-d'œuvre peut avoir un effet particulièrement positif sur la sécurité alimentaire et, partant, sur la réduction de la pauvreté et de la faim<sup>9</sup>. La croissance dans le secteur agricole a non seulement des retombées positives sur la sécurité alimentaire et la résilience à l'instabilité des prix alimentaires – notamment en raison d'un accroissement de la productivité et d'une baisse des prix –, mais elle améliore aussi les revenus et les emplois dans le secteur agricole et stimule la création et le développement de nouvelles activités non agricoles génératrices de revenus dans l'économie rurale<sup>10</sup>. La réussite économique de nombreux pays en développement – par exemple, en Asie du Sud-Est – repose sur un développement agricole et rural en faveur des pauvres. Ici, l'évolution de la croissance agricole montre un lien significatif direct avec la réduction de la pauvreté dans les années soixante-dix et quatre-vingt<sup>11</sup>. Selon une étude de la Banque mondiale, chaque augmentation d'un pour cent du revenu agricole par habitant réduit le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté d'une fourchette allant de 0,6 à 1,8 pour cent<sup>12</sup>.

Pour réduire la pauvreté et garantir une croissance durable, la croissance agricole ne suffit pas. Elle doit s'accompagner de transformations structurelles des économies des pays pauvres, qui ne peuvent avoir lieu que si elles reposent sur

l'accumulation des ressources nationales. Ces ressources consistent en une combinaison particulière de connaissances, de qualifications et de compétences de la main-d'œuvre, des entreprises et des sociétés. Plus la base de connaissances est complexe et diversifiée, plus l'économie sera dynamique et pourra faire appel à des technologies plus complexes, se diversifier dans une gamme plus large de produits, et accélérer le rythme de la transformation productive et de la création d'emplois de qualité<sup>13</sup>.

Or, depuis quelques années, dans de nombreux pays en développement et émergents, le redéploiement des travailleurs de l'agriculture vers des activités à plus forte valeur ajoutée s'effectue à un rythme très lent, et la croissance de la productivité agricole reste faible<sup>14</sup>. Dans ce contexte, la priorité accordée au secteur agroalimentaire – promotion du travail décent tout au long des chaînes de valeur agroalimentaires et investissements dans l'éducation de base et la formation professionnelle pour permettre aux travailleurs d'améliorer la productivité (agricole) et de démarrer leur propre activité professionnelle – ainsi que la promotion des possibilités de travail décent dans d'autres secteurs demeurent d'une importance fondamentale pour assurer la résilience des moyens de subsistance.

La présente note fournit des conseils sur la façon dont les stratégies axées sur l'emploi et la main-d'œuvre peuvent contribuer aux efforts déployés pour garantir la sécurité alimentaire et assurer la résilience des moyens de subsistance, en insistant notamment sur l'économie rurale.

<sup>9</sup> BIT: «L'importance de l'agriculture», dans *Rapport sur l'emploi dans le monde 2004-05* (Genève, 2005).

<sup>10</sup> *Ibid.*; E. Lee: *The Role of Agriculture in Developing Countries* (manuscrit non publié) (Genève, BIT, 2013); FAO et OCDE *et al.* (2014), *op. cit.*, pp. 4-5. Il convient également de relever que, bien qu'ayant une incidence positive sur la productivité, certaines sources de croissance de la productivité du travail peuvent se traduire par des réductions d'emploi dans l'agriculture, avec des effets négatifs sur la pauvreté, notamment à court terme. Pour atténuer ces effets, il convient de mettre en place des mécanismes de protection sociale appropriés, en particulier si d'autres secteurs ne sont pas en mesure d'absorber l'excédent de main-d'œuvre.

<sup>11</sup> D. Henley: «The Agrarian Roots of Industrial Growth: Rural Development in South-East Asia and sub-Saharan Africa», dans *Development Policy Review*, vol. 30 (s1) (2012) pp. 25-47.

<sup>12</sup> L. J. Christiaensen et L. Demery: *Down to Earth: Agriculture and Poverty in Africa* (Washington, DC, Banque mondiale, 2007).

<sup>13</sup> I. Nübler: *Industrial policies and capabilities for catching up: Frameworks and paradigms* (Genève, BIT, 2011); I. Nübler: «A theory of capabilities for productive transformation: Learning to catch up», dans Salazar-Xirinachs *et al.*: *Transforming economies: Making industrial policy work for growth, jobs and development* (Genève, BIT, 2014).

<sup>14</sup> BIT: *Emploi et questions sociales dans le monde – Des modalités d'emploi en pleine mutation* (Genève, mai 2015), p. 25.

## **2. Champ d'application et définitions**

Le Sommet mondial de l'alimentation de 1996 a adopté la définition suivante: «La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active». Il est largement admis que la sécurité alimentaire comprend quatre dimensions:

- 1) *Disponibilité*: disponibilité de quantités suffisantes de nourriture de qualité appropriée; dépend de la production nationale, des importations et de l'aide;
- 2) *Accès à la nourriture*: accessibilité et répartition de la nourriture; est influencé par les profils d'emploi, de revenu et de pauvreté;
- 3) *Utilisation*: comprend l'incidence de facteurs tels que le régime alimentaire, l'émancipation économique des femmes, l'accès aux services, notamment aux installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement, aux soins de santé et à l'éducation, etc.;
- 4) *Stabilité*: est-il possible d'avoir en permanence accès, tant physiquement qu'économiquement, à une nourriture adéquate et d'en faire un usage approprié? Outre l'insécurité alimentaire chronique liée à des facteurs structurels associés à la pauvreté et à de faibles revenus, et en relation avec la dimension «stabilité», on distingue deux autres concepts, à savoir l'insécurité alimentaire saisonnière et l'insécurité alimentaire temporaire. L'insécurité alimentaire saisonnière est liée à la survenue d'une succession prévisible d'événements, en général pendant une durée limitée, considérés comme récurrents et momentanés, tandis que l'insécurité alimentaire temporaire s'applique lorsque les personnes n'ont plus accès à la nourriture suite à un choc soudain (conflit, crise économique, catastrophe naturelle ou perte d'emploi ou de productivité).

La sécurité alimentaire peut aussi être définie dans une perspective *nutritionnelle*, qui mesure l'existence de sécurité alimentaire en termes de quantité de calories ou d'énergie, ou de qualité en termes de diversité de l'alimentation. La nutrition et la sécurité alimentaire sont souvent utilisées conjointement pour mettre en évidence leur complémentarité et leurs recouvrements en matière de stratégie adoptée.

En tant qu'objectif complexe et multidimensionnel, la sécurité alimentaire exige une approche globale qui prenne en considération ses multiples facteurs déterminants susceptibles de se recouper. Les composantes «emploi» et «main-d'œuvre» étant au cœur de la consommation comme de la production alimentaires, l'OIT a un rôle important à jouer en déployant des efforts pour relever le défi de l'insécurité alimentaire. Son avantage comparatif réside dans la promotion de la création d'emplois pleins et productifs et dans l'amélioration de la qualité des emplois existants, l'accent étant mis en particulier sur le secteur agroalimentaire, l'extension de la protection sociale, la promotion du dialogue, et la mise en œuvre effective des normes internationales du travail pertinentes dans l'économie rurale.

# Travail décent, sécurité alimentaire et résilience des moyens de subsistance en milieu rural

## Groupes cibles

### Les femmes

Les économies rurales sont confrontées au problème de la migration de travailleurs en quête d'emplois et de revenus meilleurs dans les zones urbaines, lesquelles ne sont pas en mesure d'absorber toute la main-d'œuvre rurale. Ce schéma de migration des zones rurales vers les zones urbaines contribue à ce qu'il est convenu d'appeler la «féminisation de l'agriculture», phénomène particulièrement visible en Asie et en Afrique<sup>15</sup>. Au niveau agrégé, les femmes représentent 43 pour cent de la main-d'œuvre agricole dans le monde en développement, et leur proportion dans ce secteur ne fait qu'augmenter. Les femmes rurales produisent de 60 à 80 pour cent des denrées alimentaires dans les pays en développement<sup>16</sup>.

Si l'on compte de plus en plus sur les femmes pour faire face à l'essentiel des besoins en matière de sécurité alimentaire au sein des ménages, en plus de leurs tâches domestiques et de leur rôle de procréation, les inégalités entre les sexes continuent néanmoins d'être une cause et un effet majeurs de la pauvreté et de la faim. C'est à cause de la discrimination fondée sur le sexe, qui prévaut dans de nombreuses régions du monde, que les femmes ont un accès limité au capital, au financement et aux droits fonciers. Si les agricultrices avaient le même accès aux ressources que les hommes, on pourrait réduire de 100 à 150 millions le nombre de personnes souffrant de la faim au niveau mondial<sup>17</sup>. Le fait d'améliorer les possibilités offertes aux femmes et de renforcer leurs capacités de participation au processus de prise de décision au niveau communautaire pourrait avoir d'importantes répercussions sur l'accroissement de la productivité et des performances des petites exploitations et entreprises agricoles, ce qui entraînerait un accroissement des revenus et la stabilité de la sécurité alimentaire pour les ménages ruraux.

### Les jeunes et les personnes âgées

Les jeunes (âgés de 15 à 24 ans) – parmi lesquels 85 pour cent vivent dans des pays en développement et, le plus souvent, en milieu rural – représentent une part disproportionnée (23,5

pour cent) des travailleurs pauvres<sup>18</sup>. Ils se heurtent souvent à des difficultés pour accéder aux biens de production. Les jeunes d'aujourd'hui, qui sont en moyenne plus éduqués que les générations précédentes, ne considèrent pas les emplois dans le secteur agroalimentaire comme un choix attractif<sup>19</sup>. L'un des objectifs importants de la création d'entreprises et des programmes d'acquisition des compétences en milieu rural devrait consister à rendre le secteur agroalimentaire plus attractif pour les jeunes – ainsi que pour d'autres travailleurs de l'économie rurale – en améliorant les infrastructures et l'accès aux services et en apportant des contributions, des conseils techniques et des informations fiables relatives au marché.

Les personnes âgées résidant en milieu rural sont souvent exclues de la couverture sociale et dépendent de l'agriculture pour assurer leur subsistance. Elles sont particulièrement sensibles aux perturbations concernant l'accès à la nourriture. Lors de l'élaboration des programmes de protection sociale pour l'économie rurale, il convient d'accorder une attention particulière à ce groupe de population.

### Les petits exploitants agricoles

Les petits exploitants agricoles occupent une position importante dans le programme mondial pour la sécurité alimentaire, en raison du rôle déterminant qu'ils jouent dans la production agricole et en tant que segments des économies rurales les plus vulnérables dans le monde en développement. Quelque 80 pour cent des moyens de subsistance en milieu rural dans les pays en développement dépendent des activités agricoles à petite échelle, et c'est en général parmi les petits agriculteurs que l'on recense les ménages les plus pauvres<sup>20</sup>. Dans le monde en développement, les petits exploitants agricoles produisent près de 80 pour cent de la nourriture, et l'on estime à 500 millions le nombre d'unités agricoles existantes<sup>21</sup>. Les initiatives et plans d'action adoptés au niveau mondial pour faire face à la crise alimentaire de 2007-08, ainsi que la majorité des programmes d'assistance technique, soulignent la nécessité de prendre des mesures pour soutenir l'agriculture à petite échelle afin de renforcer la résilience des systèmes alimentaires. Toutefois, dans le contexte d'une économie mondiale en mutation, une stratégie de développement rural qui mettrait l'accent exclusivement sur les petits exploitants ne saurait produire les résultats escomptés et pourrait même être un obstacle à la réduction de la pauvreté à grande

<sup>15</sup> Les données de l'OIT font état d'une forte féminisation de l'agriculture en Asie, notamment en Asie du Sud, où seulement 44,4 pour cent d'hommes étaient employés dans l'agriculture en 2011, contre 53,4 pour cent en 2000, tandis que la part des femmes dans ce secteur était, pour ces mêmes années, respectivement de 68,8 et de 74,9 pour cent. Dans cette région, le pourcentage d'hommes employés dans le secteur des services est deux fois supérieur à celui des femmes (32,5 contre 15,9 pour cent), selon le BIT: *Indicateurs clés du marché du travail (ICMT)*, sixième édition (Genève, 2012).

<sup>16</sup> BIT: *Promotion de l'emploi rural pour réduire la pauvreté*, Rapport IV, Conférence internationale du Travail, 97<sup>e</sup> session (Genève, 2008).

<sup>17</sup> FAO: *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture: Le rôle des femmes dans l'agriculture* (Rome, 2011).

<sup>18</sup> BIT: *Tendances mondiales de l'emploi 2012: Prévenir une aggravation de la crise de l'emploi* (Genève, 2012).

<sup>19</sup> K. van der Geest: *Rural Youth Employment in Developing Countries: A Global View* (Rome, FAO, 2010).

<sup>20</sup> FIDA: *Rapport sur la pauvreté rurale 2011* (Rome, FIDA, 2010).

<sup>21</sup> FIDA et Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE): *Smallholders, food security and the environment* (Rome, FIDA, 2013).

## Travail décent, sécurité alimentaire et résilience des moyens de subsistance en milieu rural

échelle<sup>22</sup>. Bien souvent, les petites exploitations agricoles n'ont pas accès aux nouvelles technologies qui permettent aux grandes exploitations d'améliorer la productivité ainsi que de normaliser leurs opérations et d'en assurer le suivi. En raison de leur faible pouvoir d'achat et d'un accès limité au crédit, les petites exploitations agricoles ont souvent des difficultés pour accéder aux intrants commercialisés, comme les semences et le bétail – éléments indispensables pour pouvoir être compétitifs en termes de production –, qui sont fréquemment contrôlés par les grandes multinationales agroalimentaires<sup>23</sup>. Il leur est également de plus en plus difficile de répondre aux normes liées à la qualité alimentaire – cela exige en effet des ressources de financement, d'information et de réseau –, ce qui les contraint à revoir leurs activités à la baisse ou à sortir du marché<sup>24</sup>. Compte tenu de la baisse des coûts de transports internationaux et, dans le même temps, de la faiblesse des infrastructures reliant les centres urbains et les zones rurales reculées dans les pays en développement, les petits exploitants ont du mal à être compétitifs sur le plan international<sup>25</sup>. Alors qu'on devrait leur attribuer une place prépondérante dans les initiatives de développement rural, il convient de noter que l'efficacité des stratégies dépendra de la reconnaissance du potentiel hétérogène des petits exploitants ainsi que de la possibilité de faire cohabiter les grandes exploitations agricoles, en tant qu'entreprises commerciales, avec les petits agriculteurs, en ayant recours à des cadres institutionnels qui encouragent l'intégration verticale et les économies d'échelle dans la transformation et la commercialisation des denrées alimentaires<sup>26</sup>.

### Travailleurs agricoles salariés

Alors que quelque 500 millions de travailleurs agricoles salariés dans le monde contribuent à nourrir la planète, ils doivent souvent faire face à de graves déficits de travail décent et sont ne sont pas en mesure de s'affranchir ni de sortir leur famille de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire<sup>27</sup>. Dans ce contexte, le secteur des plantations requiert une attention particulière. Les plantations sont traditionnellement organisées pour fournir l'essentiel des matières premières agricoles destinées aux exportations. Au cours des dernières

années, les plantations ont connu une restructuration et des transformations considérables. Elles sont désormais mieux intégrées dans l'économie mondiale et constituent un lien important entre l'économie rurale et nationale et les chaînes d'approvisionnement mondiales. Ces changements se sont ainsi traduits à la fois par des possibilités et des défis en termes de promotion du travail décent pour les travailleurs ruraux dans les plantations. Les plantations étant généralement considérées comme appartenant à l'économie formelle, elles devraient offrir un cadre plus favorable aux efforts de promotion des conditions de travail décentes que les activités agricoles exercées dans l'économie informelle, et l'amélioration des conditions de travail dans les plantations peut avoir des retombées positives pour les paysans sans terre qui travaillent dans des petites exploitations. Ainsi, le renforcement de l'inspection du travail dans le secteur des plantations peut faciliter l'extension des inspections au secteur des petites exploitations agricoles, tandis qu'une plus forte syndicalisation pourra avoir une incidence positive sur l'organisation des travailleurs employés dans les petites exploitations. La convention (n° 110) sur les plantations, 1958, offre un mécanisme permettant d'améliorer les conditions de travail dans les plantations.

### Mandants tripartites: leurs rôles et responsabilités

Les mandants tripartites de l'OT ont un rôle particulier à jouer dans la promotion de la sécurité alimentaire en milieu rural, où le dialogue social et les organisations représentatives manquent de dynamisme. Les organisations de travailleurs et de producteurs ruraux ont joué un rôle déterminant dans l'amélioration du pouvoir de négociation des travailleurs agricoles vis-à-vis des autorités et des entrepreneurs locaux<sup>28</sup>. Les organisations d'employeurs, qui représentent les agriculteurs et les producteurs opérant dans des exploitations agricoles et des entreprises de production alimentaire de taille variable, sont des partenaires décisifs dans l'élaboration de législations et de politiques efficaces visant à promouvoir une alimentation et une agriculture durables.

Dans certains pays en développement, les gouvernements ont le pouvoir de transformer les zones rurales en améliorant les infrastructures – notamment en utilisant des méthodes à haute intensité de main-d'œuvre – ainsi que les services publics, et en encourageant la mise en place d'institutions du marché du travail en milieu rural. Il est nécessaire que les gouvernements prennent des mesures législatives dans les pays où les travailleurs ruraux ne bénéficient pas des mêmes droits juridiques ni de la même couverture sociale que leurs homologues urbains, afin de garantir la liberté syndicale et l'accès à la protection sociale pour tous les travailleurs ruraux.

<sup>22</sup> P. Collier et S. Dercon: «African Agriculture in 50 Years: Smallholders in a rapidly Changing World?», dans *World Development*, vol. 63 (2014), pp. 92-101.

<sup>23</sup> E. Lee: *op. cit.*

<sup>24</sup> J. Lee et al.: «Global value chains and agrifood standards: Challenges and possibilities for smallholders in developing countries», dans *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 109, n° 31 (31 juillet): 12326-12331 (Part of Special Feature on "Agriculture Development and Nutrition Security").

<sup>25</sup> E. Lee: *op. cit.*

<sup>26</sup> Collier et Dercon: *op. cit.*, p. 93.

<sup>27</sup> FIAN International, Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA) et MISEREOR: *Harvesting Hunger: Plantation Workers and the Right to Food* (Aix-la-Chapelle, Heidelberg et Genève, octobre 2014).

<sup>28</sup> BIT: *Learning from Catalysts of Rural Transformation* (Genève, 2014).

## 3. L'approche de l'OIT

L'Agenda du travail décent de l'OIT est de plus en plus reconnu comme un instrument efficace de lutte contre la pauvreté et la faim, qui offre une base pour un cadre de développement mondial stable et plus équitable. L'inclusion de la cible 1.B – «Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun [...] de trouver un travail décent et productif» – du premier objectif de développement pour le Millénaire souligne l'importance primordiale que revêt le travail décent dans l'éradication de la pauvreté et de la faim. Les problèmes en matière de travail décent sont au cœur du Programme de développement pour l'après-2015 et apparaissent en tant que cibles de l'objectif 8 de développement durable intitulé «Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous» ainsi que d'autres objectifs de développement durable, notamment l'objectif 2, qui vise à assurer la sécurité alimentaire. L'initiative «Défi Faim zéro» lancée par le Secrétaire général des Nations Unies à la Conférence Rio+20, en 2012, met également en évidence le rôle décisif que jouent les emplois décents et la protection sociale en permettant à tous d'avoir accès à une nourriture convenable et en améliorant les conditions de travail et de vie des personnes engagées dans la production agricole. Les travaux du G20 ont également fait apparaître les liens importants entre la création d'emplois décents et la sécurité alimentaire. Le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition, approuvé par le Sommet du G20 à Brisbane en 2014, fixe trois objectifs pluriannuels, l'un étant d'*accroître les revenus et les emplois de qualité dans les systèmes alimentaires*<sup>29</sup>.

La réponse de l'OIT au défi de l'insécurité alimentaire s'appuie sur son Agenda du travail décent et comporte des stratégies et des initiatives axées sur le développement et la promotion de

normes internationales du travail pertinentes; la promotion du dialogue social, la protection sociale et la création d'emplois; le renforcement de capacités des mandants; et des projets de coopération technique ciblant le secteur agroalimentaire et l'économie rurale dans son ensemble.

### *Droits au travail et normes internationales du travail*

Les normes internationales du travail sont fondamentales non seulement pour garantir une approche de développement fondée sur les droits, mais aussi pour fournir un cadre propice à un accroissement de la productivité et des performances<sup>30</sup>. Les travailleurs ruraux tendent à être mal protégés par la législation du travail en raison de la nature même de leur emploi, du fait que leur situation professionnelle n'est pas reconnue, ou tout simplement parce que, dans de nombreuses zones reculées, les lois ne sont ni appliquées ni respectées. Pour pouvoir créer des moyens de subsistance durables en milieu rural, il convient d'accorder une attention particulière à la ratification des normes internationales du travail et à leur mise en œuvre effective dans les zones rurales. Parmi les instruments de l'OIT présentant un intérêt direct pour le secteur agroalimentaire figurent la convention (n° 11) sur le droit d'association (agriculture), 1921; la convention (n° 99) sur les méthodes de fixation des salaires minima (agriculture), 1951; la convention (n° 110) sur les plantations, 1958; la convention (n° 141) sur les organisations de travailleurs ruraux, 1975; et la convention (n° 184) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001.

<sup>29</sup> Les trois objectifs sont: accroître les investissements responsables dans les systèmes alimentaires; augmenter les revenus et le nombre d'emplois de qualité dans les systèmes alimentaires; et intensifier durablement la production pour élargir les approvisionnements alimentaires.

<sup>30</sup> Voir la Note d'orientation stratégique «Droits au travail dans l'économie rurale».

## Travail décent, sécurité alimentaire et résilience des moyens de subsistance en milieu rural

Le problème du travail des enfants qui, dans 60 pour cent des cas, s'exerce dans l'agriculture, la pêche et la foresterie<sup>31</sup>, doit faire l'objet d'une attention particulière. Bien souvent, les maigres ressources des agriculteurs et des travailleurs agricoles salariés ne leur permettent pas de faire face à leurs besoins économiques, ce qui contribue à perpétuer le travail des enfants, lequel entretient à son tour le cycle de la pauvreté et l'absence d'éducation dans les ménages ruraux et empêche l'accès durable à la sécurité alimentaire<sup>32</sup>. Suite à la récente crise économique, plusieurs pays déplorent un taux important d'abandon scolaire – qui s'explique par des coûts de scolarité trop élevés et l'absence de nourriture – ainsi qu'une recrudescence du travail des enfants. La Banque mondiale et le FMI estiment qu'à cause de la crise 350'000 élèves supplémentaires n'achèveront pas le cycle primaire en 2015<sup>33</sup>.

### **Politiques et institutions de l'emploi et du marché du travail**

Le faible niveau de compétences et les pratiques informelles, qui caractérisent les marchés du travail ruraux dans de nombreux pays en développement et à faible revenu, expliquent en partie les bas salaires, le faible pouvoir de négociation et la faible productivité<sup>34</sup>. Le renforcement de l'éducation et des compétences des travailleurs ruraux, associé à d'autres mesures pertinentes destinées à améliorer l'accès aux marchés, à l'information et aux technologies, aura une incidence positive sur la productivité et les revenus dans le secteur agroalimentaire et, à long terme, permettra de diversifier les moyens de subsistance dans l'économie rurale non agricole.

On fait de plus en plus appel à l'esprit d'entreprise pour mettre en place des systèmes agricoles plus efficaces et plus efficaces afin d'atténuer l'insécurité alimentaire et de faire face aux autres besoins des populations pauvres<sup>35</sup>. Le développement des entreprises tant dans le secteur agricole que dans l'économie rurale non agricole peut avoir d'importants effets multiplicateurs en termes d'amélioration des revenus des ménages ruraux<sup>36</sup>. Cependant, les entreprises rurales sont souvent confrontées à des défis tels que le manque d'infrastructures de transports et de voies de communication; le manque d'accès à l'information, aux services consultatifs et aux services aux entreprises; le manque d'accès au financement; et un cadre institutionnel faible. En outre, des facteurs tels que les comportements socioculturels conditionnés par les rôles traditionnellement dévolus aux hommes et aux femmes tendent à être plus solidement ancrés dans les milieux ruraux, ce qui peut porter préjudice au modèle de développement des entreprises pour les femmes chefs d'entreprise<sup>37</sup>. L'essor de l'économie rurale non agricole renforce les possibilités de développement des entreprises dans l'économie rurale et la nécessité de corriger le déséquilibre en faveur des villes en matière d'investissements et de services.

### **Protection sociale**

La protection sociale est de plus en plus reconnue comme un instrument efficace pour lutter contre l'insécurité alimentaire. Les systèmes de protection sociale garantissant la sécurité élémentaire de revenu et l'accès aux services sociaux essentiels ont une incidence directe tant sur la production que sur la consommation. Les données provenant de pays en développement montrent que les transferts en espèces sont la plupart du temps consacrés à la nourriture et à des investissements dans le bétail ou l'agriculture. La hausse de la consommation favorise également la demande de services locaux liés à l'agriculture, ce qui a des répercussions directes sur la production agricole. Il convient également de mettre en place des programmes de protection sociale, à l'heure où la croissance de la productivité du travail entraîne une diminution de l'emploi dans l'agriculture et où d'autres secteurs ne sont pas en mesure d'absorber l'excédent de main-d'œuvre, avec les effets négatifs que cela implique sur la pauvreté, notamment à court terme.

<sup>31</sup> BIT: *Intensifier la lutte contre le travail des enfants*, Rapport du Directeur général, Conférence internationale du Travail, 99<sup>e</sup> session (Genève, 2010).

<sup>32</sup> BIT: *Promotion de l'emploi rural pour réduire la pauvreté*, Rapport IV, Conférence internationale du Travail, 97<sup>e</sup> session (Genève, 2008).

<sup>33</sup> Institute of Development Studies: *Accounts of crisis: Poor people's experiences of the food, fuel and financial crises in five countries: Report on a pilot study in Bangladesh, Indonesia, Jamaica, Kenya and Zambia* (Brighton, janvier-mars 2009); BIT: *Rapport sur le travail dans le monde 2012: De meilleurs emplois pour une économie meilleure* (Genève, 2012), pp. 16-17.

<sup>34</sup> BIT: *Promotion de l'emploi rural pour réduire la pauvreté*, Rapport IV, Conférence internationale du Travail, 97<sup>e</sup> session (Genève, 2008).

<sup>35</sup> L. Bonney et al.: «A note on entrepreneurship as an alternative logic to address food security in the developing world», dans *Journal of Developmental Entrepreneurship*, vol. 18, n° 3 (2013).

<sup>36</sup> J. R. Davis: *The Rural Non-Farm Economy, livelihoods and their diversification: Issues and options*, Rapport NRI n° 2753 (Londres, Natural Resources Institute, Agence britannique pour le développement international (DFID) et Banque mondiale, 2003).

<sup>37</sup> OIT-FIDA-FAO: *Rural women entrepreneurship is "good business"*, Gender and Rural development Policy Brief No. 3 (Rome, 2010).

## Travail décent, sécurité alimentaire et résilience des moyens de subsistance en milieu rural

Étant donné que les activités informelles sont très répandues dans l'économie rurale, les travailleurs ruraux doivent faire face à des contraintes majeures pour accéder aux services de protection sociale. Il convient de combler ces lacunes en adoptant des politiques intégrées appropriées, conformément à la recommandation (n° 202) sur les socles de protection sociale, 2012<sup>38</sup>. Les socles de protection sociale non seulement protègent les ménages ruraux contre l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité, notamment en période de crise, mais ils peuvent aussi avoir un effet multiplicateur important sur la mise en valeur du capital humain, ce qui améliore la stabilité de l'approvisionnement et de l'accès à des aliments sains et nutritifs<sup>39</sup>. Suite à une discussion sur le rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la protection sociale pour la sécurité alimentaire, qui s'est tenue lors de sa 39<sup>e</sup> session en octobre 2012, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a recommandé que les organisations internationales «étudient de manière plus approfondie comment intégrer les questions de sécurité alimentaire et de nutrition dans les socles de protection sociale».

La sécurité et la santé au travail (SST) constitue un autre domaine d'action important pour la promotion du travail décent dans l'économie rurale, l'agriculture étant l'un des secteurs les plus dangereux, en raison notamment de l'exposition à des substances chimiques et à des équipements dangereux, ainsi que des horaires de travail prolongés<sup>40</sup>. Au moins 170'000 travailleurs agricoles meurent chaque année des suites d'accidents survenus sur le lieu de travail<sup>41</sup>.

### *Dialogue social*

Bien souvent, Les travailleurs ruraux ne disposent pas des moyens de pression nécessaires et ne sont pas suffisamment organisés pour faire participer leurs partenaires à la négociation collective et au dialogue social. Même lorsqu'il existe des syndicats, leur capacité institutionnelle et leurs ressources sont souvent limitées. Il existe toutefois un lien étroit entre la présence de syndicats, de coopératives et d'organisations de producteurs et l'amélioration de la productivité, du travail décent et de la sécurité alimentaire.

La crise alimentaire de 2007-08 a provoqué des émeutes dans plus de 30 pays. L'augmentation des prix alimentaires peut être un catalyseur d'instabilité sociale. Il est important de rétablir la confiance nationale, notamment dans les pays à risque, en prenant des mesures destinées à éviter, prévenir ou maîtriser l'augmentation des prix alimentaires. Le dialogue social tripartite est un mécanisme important qui permet d'y parvenir de manière consensuelle<sup>42</sup>.

<sup>38</sup> Voir F. Durán-Valverde et C. Van Panhuys: "Extending Social Protection to the Rural Economy", ACI/RE Policy Outline (Genève, novembre 2013).

<sup>39</sup> BIT: *Soutenir le développement rural par des socles de protection sociale*, Note d'orientation rurale (Genève, 2012).

<sup>40</sup> BIT: *Improving working and living conditions for agricultural families programme (WIND)*. Disponible en suivant le lien: [http://www.ilo.org/travail/whatwedo/projects/WCMS\\_122334/lang-en/index.htm](http://www.ilo.org/travail/whatwedo/projects/WCMS_122334/lang-en/index.htm) [consulté le 30 juillet 2015].

<sup>41</sup> BIT: *Renforcer l'inspection du travail en milieu rural pour des emplois productifs et de qualité*, Note d'orientation rurale (Genève, 2011).

<sup>42</sup> Selon une enquête annuelle de l'OIT, sur 106 pays pour lesquels on dispose d'informations, 54 pour cent faisaient état d'une amélioration de l'indice 2011 des troubles sociaux (par rapport à 2010), ce qui traduit un sentiment d'insécurité socio-économique. Les deux régions du monde présentant le risque de troubles sociaux le plus élevé sont l'Afrique subsaharienne et le Moyen-Orient/l'Afrique du Nord. BIT: *Rapport sur le travail dans le monde 2012: De meilleurs emplois pour une économie meilleure* (Genève, 2012), p. 20.

## **4. L'expérience de l'OIT à ce jour**

L'OIT jouit d'une grande expérience en ce qui concerne la promotion du travail décent aux fins d'améliorer la sécurité alimentaire et de créer des moyens de subsistance durables en milieu rural.

L'OIT participe activement aux travaux de l'Equipe spéciale de haut niveau du Secrétaire général de l'ONU sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, qui est chargée de promouvoir et de coordonner une réponse complète et unifiée face au défi qui consiste à garantir la sécurité alimentaire. L'OIT est devenue membre de l'équipe spéciale en juin 2009, suite à l'adoption de recommandations par l'Atelier technique tripartite sur l'incidence de la crise alimentaire sur le travail décent, organisé par l'OIT (Genève, mars 2009), et de la Résolution concernant le rôle de l'OIT et de ses mandats tripartites face à la crise alimentaire mondiale par la CIT en 2008. Depuis 2009, l'OIT collabore étroitement avec d'autres institutions des Nations Unies pour promouvoir la capacité de résistance à long terme des communautés touchées par l'insécurité alimentaire grâce aux emplois décents et à la protection sociale. Elle a largement contribué à l'élaboration et à la mise en œuvre du Cadre global d'action actualisé, qui préconise la création d'un cadre propice à un dialogue social effectif sur les pratiques d'emploi et encourage la création d'institutions du marché du travail aux fins d'aider les gouvernements ainsi que les organisations de travailleurs et d'employeurs à mettre en œuvre les normes internationales du travail.

L'OIT a aussi activement contribué aux travaux du CSA. A sa 41<sup>e</sup> session, en octobre 2014, suite à un long processus de négociation, le CSA a approuvé les *Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires*. Si ces principes sont non contraignants et leur application volontaire, ils marquent néanmoins le premier consensus mondial obtenu par les gouvernements, le secteur privé, les organisations de la société civile, les institutions des Nations Unies, les banques de développement, les fondations ainsi que les institutions universitaires et de recherche sur la façon dont l'investissement dans l'agriculture et les systèmes alimentaires peut bénéficier à ceux qui en ont le plus besoin. Le principe 2 (il y a dix principes au total) souligne la manière dont l'investissement responsable

dans l'agriculture et les systèmes alimentaires – c'est-à-dire notamment l'investissement qui respecte les droits au travail et crée des emplois de qualité en facilitant la création d'entreprises et en améliorant les conditions de travail, les revenus, la protection sociale et l'accès aux services – peut contribuer à un développement économique durable et sans exclusion et à l'éradication de la pauvreté. La Déclaration de 1998 de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail est citée comme l'un des textes fondateurs des principes du CSA<sup>43</sup>.

L'OIT mène divers projets de coopération technique, qui ont pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire par le biais du travail décent. Ainsi, le projet *Le travail décent pour assurer la sécurité alimentaire* (DW4FS) vise à améliorer le fonctionnement des chaînes de valeur agroalimentaires en faisant face aux déficits de travail décent tout au long de ces chaînes, depuis la production jusqu'à la consommation, en mettant en œuvre une approche intégrée. Le projet DW4FS, mis en œuvre conjointement avec la FAO dans les districts les plus vulnérables et les plus défavorisés de la province du Nusa Tenggara oriental en Indonésie, vise à promouvoir la sécurité alimentaire et la réduction durable de la pauvreté dans les communautés rurales, en renforçant la productivité du travail et en améliorant les conditions de travail et les possibilités de création d'entreprises dans les chaînes de valeur agroalimentaires ayant un fort potentiel de création d'emplois et de revenus.

*Le programme Yapasa – Des entreprises rurales de jeunes pour assurer la sécurité alimentaire* – mis en place en Zambie et soutenu par le gouvernement suédois, cherche à générer une croissance favorable aux pauvres parmi les jeunes ruraux en améliorant le fonctionnement des marchés agricoles et des services d'appui, en appliquant la stratégie «Pour des marchés au service des pauvres» (PMSP). Ce programme vise à créer de nouveaux emplois pour les jeunes et à améliorer les résultats financiers d'un grand nombre de PME dans les zones rurales et périurbaines. Il vise également à favoriser la sécurité alimentaire des populations locales en augmentant le volume de production de certains sous-secteurs agricoles, ouvrant ainsi la voie au développement ultérieur de leurs systèmes de marché.

<sup>43</sup> CSA: *Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires* (Rome, octobre, 2014).

## 5. Conseils pratiques et ressources

Grâce à sa structure tripartite, à sa connaissance approfondie des questions de l'emploi et du travail et à l'avantage comparatif qu'elle possède dans certains domaines – à savoir les normes et le dialogue social –, l'OIT est l'institution la mieux à même de favoriser et de renforcer les efforts actuellement déployés par les Nations Unies pour améliorer la sécurité alimentaire. Il n'existe pas de stratégie unique pour atténuer l'insécurité alimentaire, et les initiatives prises doivent être axées sur un secteur ou un contexte spécifique, leur priorité pouvant toutefois intégrer l'un ou l'autre des éléments suivants:

- i. Ratification et mise en œuvre effective des normes internationales du travail;
- ii. Renforcement du dialogue social et de l'organisation dans les économies rurales<sup>44</sup>, y compris parmi les petits exploitants agricoles, en vue de renforcer leur pouvoir de négociation vis-à-vis d'autres acteurs du marché tout au long de la chaîne de valeur, étant donné que, bien souvent, ils ne disposent pas des moyens de pression nécessaires et ne sont pas suffisamment organisés pour faire participer leurs partenaires à la négociation collective ou au dialogue social<sup>45</sup>;
- iii. Renforcer les capacités des organisations de travailleurs et d'employeurs ainsi que des associations et coopératives d'exploitants et de producteurs agricoles de contribuer au développement et à la mise en œuvre de stratégies destinées à lutter contre l'insécurité alimentaire par le biais du travail décent;
- iv. Promouvoir des entreprises durables et des emplois verts en vue d'améliorer les conditions de travail, tout en œuvrant pour une chaîne de valeur alimentaire qui soit plus performante et, au bout du compte, plus durable;
- v. Développer des compétences propres à améliorer la productivité et à contribuer à promouvoir une évolution structurelle du marché du travail au profit d'activités secondaires et tertiaires à plus forte valeur ajoutée;
- vi. Promouvoir la protection sociale en milieu rural, comme le préconise la recommandation n° 202<sup>46</sup>;
- vii. Promouvoir les investissements en milieu rural, y compris grâce à l'utilisation de méthodes à forte intensité d'emploi pour construire des infrastructures (par exemple, des canaux d'irrigation, des réservoirs et des routes);
- viii. Promouvoir des organisations coopératives qui soient en mesure de faciliter le partage des connaissances et d'apporter des améliorations dans plusieurs domaines comme les installations de stockage et les moyens de transport, ce qui permettrait aussi d'atteindre l'objectif de réduction des pertes et du gaspillage de nourriture;
- ix. Favoriser et promouvoir la mise en œuvre des *Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires*, approuvés en 2014 par le CSA;
- x. Promouvoir le développement de la chaîne de valeur, notamment dans le secteur agroalimentaire, par le biais de programmes de coopération technique – par exemple, le projet *Le travail décent pour assurer la sécurité alimentaire* – qui suivent une approche intégrée et globale;
- xi. Faire face aux préoccupations concernant l'impact de la croissance agricole sur l'environnement et faciliter le passage à une économie verte en encourageant des pratiques agricoles intelligentes face au climat qui prennent en considération les enjeux indissociables de la sécurité alimentaire et du changement climatique et visent à réaliser les trois objectifs suivants: 1) accroître de manière durable la productivité, les revenus, la sécurité alimentaire et le développement dans l'agriculture; 2) adapter les systèmes agricoles et alimentaires et renforcer leur résilience au changement climatique; et 3) réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'agriculture<sup>47</sup>.

<sup>44</sup> BIT: *Donner une voix aux travailleurs ruraux - étude d'ensemble sur les instruments relatifs au droit d'association et aux organisations de travailleurs agricoles* (Genève, 2015).

<sup>45</sup> L. Riisgaard et N. Hammer: "Prospects for Labour in Global Value Chains: Labour Standards in the Cut Flower and Banana Industries", dans *British Journal of Industrial Relations*, vol. 49/1, pp. 168-190, 2011.

<sup>46</sup> Voir la Note d'orientation stratégique «Étendre la protection sociale à l'économie rurale».

<sup>47</sup> FAO: *Guide de référence à l'agriculture intelligente face au climat* (Rome, 2013).

## Travail décent, sécurité alimentaire et résilience des moyens de subsistance en milieu rural

### Résolutions et conclusions adoptées par la Conférence internationale du Travail

Bureau international du Travail (BIT) (2008): *Conclusions sur la promotion de l'emploi rural pour réduire la pauvreté*, Conférence internationale du Travail, 97<sup>e</sup> session, 11 juin 2008 (Genève).

— (2008): *Résolution concernant la promotion de l'emploi rural pour la réduction de la pauvreté*, Conférence internationale du Travail, 97<sup>e</sup> session, 11 juin 2008 (Genève).

— (2008): *Résolution concernant le rôle de l'OIT et de ses mandants tripartites face à la crise alimentaire mondiale*, Conférence internationale du Travail, 97<sup>e</sup> session, 11 juin 2008 (Genève).

### Outils

BIT (2008): *Matériel de formation pour l'abolition du travail dangereux des enfants dans l'agriculture* (Genève).

— (2009): *Rural Skills Training: A Generic Manual on Training for Rural Economic Empowerment (TREE)* (Genève).

—: *Guidelines on the promotion of sustainable livelihoods in agro-food sectors* (Genève, à paraître).

Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) (2014): *Principles for responsible investment in agriculture and food systems (Rome)*.

Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) (2011): *Integrating Food and Nutrition Security into Country Analysis and the UNDAF: Guidance note for United Nations Country Teams* (New York).

### Publications

BIT (2009): *Recommandations de l'Atelier technique tripartite sur l'incidence de la crise alimentaire sur le travail décent* (Genève).

— (2011): «Investing in food security as a driver of better jobs» dans *World of Work Report 2011: Making Markets Work for Jobs* (Genève).

—; Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) (2013): *Shared harvests: Agriculture, trade and employment* (Genève).

Corley-Coulibaly, M.; Rani Amara, U. (2011): *Questions et réponses sur la sécurité alimentaire* (Genève, BIT).

FAO et al. (2014): *Review of Opportunities for Economic Growth and Job Creation in relation to Food Security and Nutrition: Rapport du Groupe de travail du G20 pour le développement* (Rome).

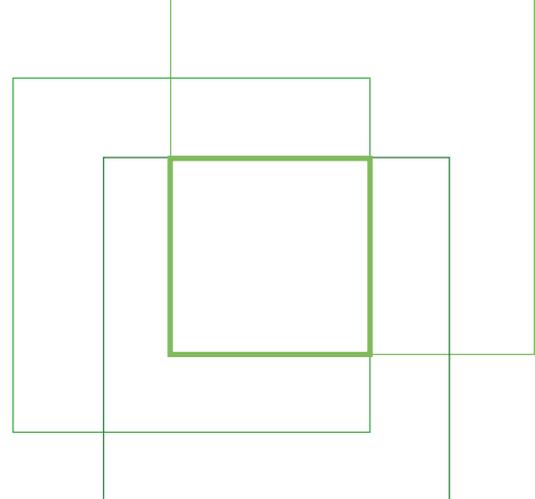
Islam, R. (2004): *The Nexus of Economic Growth, Employment and Poverty Reduction: An Empirical Analysis*, Issues in Employment and Poverty, Document de travail n° 14 (Genève, BIT).

(2009): *D'une crise à l'autre: l'impact de la crise alimentaire mondiale sur le travail décent* (Genève, BIT).





# Portefeuille des notes d'orientation des politiques sur la promotion du travail décent dans l'économie rurale



## **Favoriser une croissance agricole inclusive pour parvenir à des meilleurs moyens de subsistance et à une plus grande sécurité alimentaire**

- Travail décent, sécurité alimentaire et résilience des moyens de subsistance en milieu rural
- Travail productif et décent dans l'agriculture

## **Encourager la diversification économique et la transformation des systèmes de production pour l'emploi rural**

- Diversification économique de l'économie rurale
- Promouvoir le travail décent pour les travailleurs ruraux qui sont au bas de la chaîne d'approvisionnement
- Le rôle des entreprises multinationales dans la promotion du travail décent dans les zones rurales
- Transition de l'économie rurale informelle vers l'économie formelle
- Le tourisme durable: catalyseur du développement socio-économique inclusif et de la réduction de la pauvreté dans les régions rurales

## **Favoriser l'accès à des services, à une protection et à des investissements à forte intensité de main-d'œuvre**

- Donner accès à des services de qualité dans l'économie rurale pour favoriser la croissance et le développement social
- Étendre la protection sociale à l'économie rurale
- Développer l'économie rurale par l'inclusion financière: Le rôle de l'accès au financement
- Investissements à haute intensité de main-d'œuvre dans les infrastructures rurales en vue du développement économique, de la protection sociale, de la protection de l'environnement et de la croissance inclusive

## **Garantir la pérennité et l'exploitation des avantages des ressources naturelles**

- Une transition juste vers une économie rurale résiliente et durable
- Le travail décent dans la foresterie
- Exploiter le potentiel des industries extractives
- Eau et amélioration des moyens de subsistance en milieu rural

## **Accroître la représentation des populations rurales grâce à l'organisation de la promotion des droits, des normes et du dialogue social**

- Droits au travail dans l'économie rurale
- Promouvoir le dialogue social dans l'économie rurale
- Favoriser le développement local dans les zones rurales grâce aux coopératives et aux autres entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire
- Travail décent pour les peuples autochtones et tribaux dans l'économie rurale
- Donner des moyens d'action aux femmes dans l'économie rurale
- Travail décent pour les jeunes ruraux
- Promouvoir des politiques équitables et efficaces en matière de migration de main-d'oeuvre dans l'agriculture et les zones rurales

## **Améliorer la base de connaissances sur le travail décent dans l'économie rurale**

- Enrichir la base de connaissances pour favoriser la promotion du travail décent dans le monde rural

**Pour plus d'informations, visitez notre site web: [www.ilo.org/rural](http://www.ilo.org/rural) ou écrivez à: [rural@ilo.org](mailto:rural@ilo.org)**

Copyright © Organisation internationale du Travail - Première édition (2019)

Ce document fait partie du Portefeuille des notes d'orientation des politiques sur la promotion du travail décent dans l'économie rurale [https://www.ilo.org/global/topics/economic-and-social-development/rural-development/WCMS\\_436224/lang-fr/index.htm](https://www.ilo.org/global/topics/economic-and-social-development/rural-development/WCMS_436224/lang-fr/index.htm)